

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Mickaël JUIGNÉ.

ETAIENT PRESENTS : Mickaël JUIGNÉ, Annie BLONZ, Sylvie LAUTRU, Damien FLEURY, Dominique BARRET, Françoise REMBOTTE, Elisabeth MARTINS DOS SANTOS

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Sophie REIGNIER qui donne pouvoir à Annie BLONZ, Pascale LEMAITRE.

26-024 - OBJET : Représentants au Conseil de la Vie Sociale de la Résidence du Parc

Rapporteur : Mickaël JUIGNÉ

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance consultative obligatoire qui permet aux résidents, aux familles et au personnel d'une résidence autonomie de s'exprimer et de participer aux décisions de la structure

Il est composé de représentants :

- Les résidents : 5 sièges
- Les familles ou proches : 2 sièges
- Le personnel : 1 siège
- L'organisme gestionnaire : 2 sièges

Les collèges comprennent autant de suppléants que de membres titulaires.

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration de nommer les représentants de l'organisme gestionnaire et leurs suppléants au Conseil de la Vie Sociale à la Résidence du Parc pour une durée de 3 ans (durée maximum).

Les candidatures sont les suivantes :

Membres titulaires : Mesdames Sylvie LAUTRU et Annie BLONZ

Membres suppléants : Monsieur Mickaël JUIGNÉ et Françoise REMBOTTE

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur cette proposition.

Il est proposé de désigner les représentants titulaires et suppléants à main levée.

Membres titulaires : Sylvie LAUTRU : POUR : 8 Annie BLONZ : POUR : 8

Membres suppléants : Sophie REGNIER : POUR : 4 CONTRE : 3 ABS : 1

Mickaël JUIGNÉ : POUR : 8

Françoise REMBOTTE : POUR : 4 - ABS : 4

Date de la convocation : 21/09/2026

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 7 - Votant : 8

Pour copie certifiée conforme.

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en préfecture ce jour.

Yvré l'Évêque, le 29 septembre 2026

La Secrétaire de séance
Françoise REMBOTTE

La Vice-Présidente
Annie BLONZ

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE